

À PROPOS DE LA CSMC

La Commission de la santé mentale du Canada poursuit ses objectifs par la mise en œuvre de cinq grandes initiatives :

- Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada
- Chez Soi : projet de recherche sur la santé mentale et l'itinérance
- Changer les mentalités : initiative de lutte contre la stigmatisation
- Centre d'échange des connaissances
- Partenaires pour la santé mentale : mouvement social

Huit comités consultatifs conseillent la Commission sur des questions de santé mentale importantes :

- Aidants familiaux
- Enfants et adolescents
- Sciences
- Premières nations, Inuits et Métis
- Systèmes de prestation de services
- Loi et santé mentale
- Aînés
- Main d'œuvre

Suivez-nous sur :

facebook

twitter

Les opinions exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière de Santé Canada.

Chez Soi célèbre une année de réalisations



Plus de 600 personnes itinérantes ont maintenant un toit grâce au projet.

Depuis son lancement officiel dans cinq villes l'an dernier, le projet national de recherche sur la santé mentale et l'itinérance Chez Soi de la Commission de la santé mentale du Canada a eu plusieurs raisons de se réjouir.

Les cinq villes où se déroule le projet (Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver) s'efforcent de trouver les moyens les plus appropriés d'aider les personnes itinérantes atteintes de maladie mentale. Au cours des douze derniers mois, plusieurs signes positifs ont été constatés.

Les coordonnatrices de site signalent que des participants se sont installés dans leur nouveau logement et cherchent un emploi. D'autres ont remarqué que certains participants ont recommencé à avoir une vie plus stable et que, parmi eux, certains forgent de nouveaux liens ou ont recours à de nouveaux soutiens.

Les villes participantes ont organisé leurs propres événements informels pour souligner le premier anniversaire du projet. Elles ont ainsi pu présenter une mise à jour au grand public et célébrer les réalisations avec les divers partenaires qui supportent le projet ou participent à son fonctionnement.

Au cours des trois prochaines années, le projet comptera 2 285 personnes itinérantes atteintes de maladie mentale. De ce nombre, 1 325 recevront un logement et des services de soutien. Les autres recevront les services et le soutien habituellement offerts dans leur collectivité.

M. Mario Lopes, propriétaire impliqué dans le projet Chez Soi à Winnipeg.

En date du 7 janvier 2011, le projet Chez Soi comptait 1 678 participants répartis comme suit :

Vancouver	428
Winnipeg	343
Toronto	409
Montréal	350
Moncton	148

Nombre total de participants : 1 678



Pour de plus amples renseignements au sujet du projet Chez Soi, [cliquez ici](#).

L'Ontario et la Colombie-Britannique placent la santé mentale en tête des priorités

La Commission de la santé mentale du Canada applaudit deux percées importantes par des gouvernements provinciaux dans le secteur de la santé mentale.

En novembre dernier, le gouvernement de la Colombie-Britannique a publié *Healthy Minds, Healthy People: A 10-year Plan to Address Mental Health and Substance Abuse in B.C.* Ce document propose un cadre pour améliorer la santé mentale et le bien-être de la population. Il s'intéresse aussi à la qualité et à l'accessibilité des services que reçoivent les personnes confrontées à un problème de santé mentale ou de consommation d'alcool ou de substances illicites. Il met l'accent sur la prévention des problèmes, l'intervention précoce, le traitement et la durabilité des soutiens et des services.

En décembre dernier, le Groupe consultatif ministériel de la Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances de l'Ontario a publié le rapport intitulé *Respect, rétablissement, résilience : Recommandations pour la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances de l'Ontario*. Les recommandations avancées dans ce rapport, ainsi que celles proposées dans le *Rapport final sur le chemin du mieux-être : le plan d'action compréhensif sur la santé mentale et les dépendances à l'intention des Ontariens et Ontariennes* du Comité spécial de la santé mentale et des dépendances, publié en août 2010, orienteront la stratégie ontarienne en cours de développement.

Les percées importantes de ces provinces contribuent au mouvement en faveur de nouvelles approches à la santé mentale au Canada et aux travaux de la Commission visant la conception d'une stratégie en matière de santé mentale pour le Canada.

En Ontario, les résultats préliminaires des programmes de lutte contre la stigmatisation indiquent un changement d'attitude

L'initiative *Changer les mentalités de la Commission de la santé mentale du Canada* encourage l'adoption de programmes prometteurs.

En 2010, l'initiative *Changer les mentalités* de la Commission de la santé mentale du Canada a établi un partenariat avec le Réseau local d'intégration des services de santé du Centre de l'Ontario en vue d'évaluer des programmes mis en place dans cette province à l'intention des praticiens en santé mentale. Le programme intitulé *Understanding the Impact of Stigma* (comprendre les impacts de la stigmatisation) s'articule autour d'ateliers destinés à réduire la stigmatisation dont sont victimes les personnes atteintes de maladie mentale aux mains des pourvoyeurs de soins de santé.

Constantin Nastic est animateur à temps plein de groupes de soutien par les pairs pour l'équipe d'amélioration de l'accès aux soutiens du réseau York Support Services Network. Il discute, dans les ateliers qu'il anime, de ses problèmes de santé mentale ainsi que de la stigmatisation et de la discrimination qu'il a subies de la part de professionnels de la santé de première ligne. Cette façon de raconter une histoire, appelée **sensibilisation axée sur le contact**, est une méthode dont l'efficacité pour combattre la stigmatisation est reconnue mondialement.

Dans le cadre des évaluations, *Changer les mentalités* a examiné la perception des praticiens en santé mentale avant et après leur participation à un atelier. À la conclusion de l'atelier, on dénote une augmentation de 25 p. 100 du nombre de participants qui pensent que les employeurs devraient embaucher plus de personnes ayant une maladie mentale. On constate aussi une hausse de 40 p. 100 du nombre de personnes qui disent être disposées à admettre à un collègue qu'elles ont eu un problème de santé mentale. En outre, 35 p. 100 plus de participants ont déclaré qu'ils étaient responsables d'encourager le rétablissement des personnes atteintes de maladie mentale.



M. Constantin Nastic, animateur d'un groupe de soutien par les pairs, prenant la parole à l'occasion d'un atelier

Comme le programme du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre de l'Ontario s'est avéré efficace pour réduire la stigmatisation, *Changer les mentalités* aide à le reproduire dans d'autres régions du pays. Par exemple, la régie de la santé de la région intérieure de la Colombie-Britannique a adapté ce programme pour l'implanter dans sept hôpitaux et cliniques communautaires de la province.



[Pour de plus amples renseignements au sujet de l'initiative *Changer les mentalités*, cliquez ici.](#)

La Commission de la police de la Saskatchewan donne l'exemple

Des règlements novateurs protègent la vie privée des personnes atteintes de maladie mentale.

Les leaders du milieu policier de la Saskatchewan, conjointement avec la Commission de la police de la Saskatchewan, ont resserré les standards relatifs à la loi et aux interventions policières partout au Canada.

En 2009, un règlement provincial a été adopté. Celui-ci interdit la divulgation des ordonnances policières et d'autres dossiers relatifs à la loi sur la santé mentale ou à la loi sur la stabilisation et la désintoxication

des jeunes durant les vérifications de sécurité pour conduite d'activités criminelles. Tous les corps policiers de la Saskatchewan, ainsi que la GRC, adhèrent à ce règlement qui a un effet marquant sur la protection de la vie privée des personnes atteintes de maladie mentale.

Les chefs de police de la Saskatchewan ont pris la barre de cette initiative avec l'aide de Terry Coleman, membre du Comité consultatif sur la santé mentale et la loi de la Commission

de la santé mentale du Canada. Ce dernier a joué un rôle déterminant dans l'adoption de ce règlement alors qu'il était chef de police en Saskatchewan. Ce règlement a obtenu la faveur de la Commission à titre de pratique exemplaire et celle-ci encourage d'autres juridictions à suivre l'exemple.

Une formation de secouriste en santé mentale rendue possible grâce à la Fondation de Postes Canada pour la santé mentale

Une aide financière permettra à 300 adultes de porter secours à des personnes éprouvant un problème de santé mentale.

Une aide financière octroyée par la Fondation de Postes Canada pour la santé mentale permettra à l'organisme *Algoma Family Services* d'Algoma, en Ontario, d'offrir une formation de secouriste en santé mentale pour la première fois dans cette région par le biais de Premiers Soins en Santé Mentale, programme de la Commission de la santé mentale du Canada. *Algoma Family Services* dispense des services spécialisés aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux

familles de la région d'Algoma à Sault Ste. Marie, en Ontario.

Durant la première année de ce projet, près de 288 adultes de la région recevront une formation de secouriste en santé mentale et un total estimé de 1 152 enfants et jeunes affectés par la maladie mentale recevront l'aide d'un adulte formé.

Le projet apportera un soutien communautaire en santé mentale aux enfants et aux jeunes de la région. Toutes les collectivités de la grande région rurale d'Algoma, en Ontario, y compris les villes de Sault Ste. Marie et Elliot Lake, celles de Blind River, Bruce Mines, Spanish et Thessalon, la municipalité de Huron Shores, le village de Hilton Beach, les 14 cantons et les

huit collectivités appartenant aux Premières nations de la région régionale, participeront au projet.



[Une formation d'instructeur en secourisme en santé mentale offerte par Premiers Soins en Santé Mentale sera dispensée à Ottawa du 13 au 18 février 2011. Pour obtenir la liste complète des formations offertes au Canada ou des renseignements sur le programme Premiers Soins en Santé Mentale, cliquez ici.](#)

La présidente et directrice générale de la Commission réagit à un rapport de Statistique Canada

Un récent rapport de Statistique Canada publié dans des journaux du pays signale que le cancer et les maladies cardiaques figurent parmi les principales causes de décès au Canada. Or, le suicide arrive au second rang des principales causes de décès chez les jeunes adultes. La présidente et directrice générale de la Commission de la santé mentale du Canada, Louise Bradley, a réagi à ce rapport dans une lettre publiée dans divers journaux dont le National Post, le Brandon Sun, le Edmonton Sun, le Windsor Star, le Province (Vancouver), le Leader-Post (Regina) et le Times Colonist (Victoria). Voici une traduction française de cette lettre.

Lettre à l'éditeur,

Nous devons tous être concernés par le fait que, selon un rapport publié cette semaine par Statistique Canada, le suicide arrive au deuxième rang des principales causes de décès chez les jeunes adultes au Canada et compte parmi les dix principales causes de décès dans la population dans son ensemble.

Ce rapport reste muet sur le fait que, derrière ces statistiques importantes, on trouve des individus qui ont souffert de problèmes de santé mentale les ayant poussés au suicide. Parmi eux figure Jack Windeler, jeune étudiant de première année à l'université Queen's qui s'est enlevé la vie en mars dernier, à l'âge de dix-huit ans. Cet événement a déclenché une campagne nationale, le Jack Project (www.thejackproject.org), conçue pour attirer l'attention sur les questions de santé mentale chez les jeunes.

Cette année seulement, plus de sept millions de Canadiens seront frappés par la maladie mentale. Ce sera peut-être votre fils ou votre fille, votre frère ou votre sœur, votre père ou votre mère, un ami ou un collègue. Encore et toujours, la stigmatisation et la discrimination empêchent les personnes atteintes de maladie mentale de parler de leur maladie et de recevoir un traitement. La campagne *Changer les mentalités* de la Commission de la santé mentale du Canada, mise en œuvre pour lutter contre la stigmatisation, vise à trouver les moyens les plus efficaces de changer les attitudes et les comportements négatifs à l'endroit des personnes ayant une maladie mentale. Une partie de ce travail consiste à cerner les meilleures stratégies pour sensibiliser les enfants et les adolescents au sujet de la maladie mentale et de l'importance de parler de ce type de problème et de se faire soigner rapidement.

Nous pouvons tous changer le cours des choses en nous efforçant d'éliminer la stigmatisation et la discrimination et en parlant ouvertement de problèmes de santé mentale avec nos collègues, notre famille et nos amis. En agissant ainsi, nous aiderons tous ceux qui sont atteints de maladie mentale à véritablement souhaiter être traités et se rétablir.

Louise Bradley

*Présidente et directrice générale
Commission de la santé mentale du Canada*



Photo de Jack Windeler, reproduite avec l'autorisation de la famille Windeler

Santé mentale en milieu de travail : la pression s'intensifie

La prévention des blessures psychologiques en milieu de travail ferait économiser entre 3 et 11 milliards de dollars chaque année.

Les questions de santé mentale en milieu de travail ont récemment été mises en lumière à l'occasion de la publication, par la Commission, du rapport intitulé [Une bataille juridique tout à fait légitime](#). Ce document révèle que, de plus en plus, les employeurs ont le devoir d'assurer la sécurité physique et psychologique des milieux de travail.

Ce rapport a été préparé par Martin Shain, Ph.D., de l'université de Toronto, pour le compte du Comité consultatif sur la santé mentale en milieu de travail de la Commission. Les conclusions du rapport ont

suscité l'intérêt de diverses publications du Canada dont *Canadian Safety Reporter*, *HR reporter*, *Safe Supervisor* et *The Law Times*.

Une bataille tout à fait légitime fait suite à un précédent rapport du même auteur publié en 2009. Ce rapport, intitulé *Le stress au travail*, fait état d'importants changements de paradigmes dans la loi canadienne au sujet de la sécurité psychologique en milieu de travail. Ces deux rapports illustrent à quel point les tribunaux canadiens deviennent moins tolérants à l'égard de situations qui menacent la sécurité psychologique en milieu de travail. Certains ont même obligé des entreprises à modifier leurs façons de faire, jugées préjudiciables, sans quoi elles risquaient de se voir imposer de graves sanctions financières.

Selon l'auteur, les pressions exercées sur les employés dans les milieux de travail modernes peuvent occasionner des problèmes de santé mentale courants tels que la dépression, l'anxiété et l'épuisement professionnel caractéristiques des blessures psychologiques. Les tribunaux examinent

scrupuleusement les comportements qui pourraient causer de telles blessures. Des poursuites sont intentées dans sept sphères clés du droit dont les droits de la personne et la santé et sécurité au travail. Ces facteurs convergent pour former, selon l'expression proposée par l'auteur, une « bataille juridique tout à fait légitime ».

Globalement, Martin Shain estime que l'on économiserait entre 3 et 11 milliards de dollars chaque année par la prévention des blessures psychologiques attribuables aux employeurs.

À la lumière des conclusions du rapport, la Commission de la santé mentale du Canada a choisi d'encourager le dialogue avec les employeurs, les experts juridiques, les chefs de syndicats et les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail pour trouver les moyens d'offrir et de préserver la santé psychologique en milieu de travail.



[Pour de plus amples renseignements, cliquez ici.](#)

La Commission de la santé mentale du Canada s'attaque à la stigmatisation en milieu de travail

Changer les mentalités, l'initiative de la Commission visant à combattre la stigmatisation, a établi un partenariat avec plusieurs entreprises importantes et ministères en vue d'évaluer leur programme de lutte contre la stigmatisation.

Le premier programme évalué s'intitule *What's up with Biff?* Il s'agit d'un atelier ponctuel portant sur la santé mentale en milieu de travail créé par le bureau régional de Calgary de l'Association canadienne pour la santé mentale. On compte, parmi les partenaires du secteur privé qui fournissent un site pilote pour cet atelier, Canadien Pacifique et McElhanney Land Surveys Ltd. Les évaluations seront dirigées par Keith Dobson Ph.D., chercheur principal et directeur du département de psychologie de l'université de Calgary.

Par ailleurs, *Changer les mentalités* travaille avec des entreprises qui ont déjà institué des programmes de lutte contre la stigmatisation en vue de les évaluer pour identifier les pratiques les plus efficaces en milieu de travail. L'une d'entre elles, TELUS, a mis en place un programme pilote de promotion de la santé mentale dans deux sites en Ontario. Les chercheuses principales, Bonnie Kirsh, Ph.D, de l'université de Toronto, et Terry Krupa, Ph.D., de l'université Queen's, collaborent avec TELUS pour cerner et évaluer les composantes de ce programme de lutte contre la stigmatisation.

La Commission rend hommage au leadership de ces entreprises en matière de santé mentale en milieu de travail. Leur engagement est remarquable. Il comporte l'examen des politiques et des processus actuels supportant la santé mentale des employés et combattant la stigmatisation dont sont victimes les employés atteints de maladie mentale. Les points forts et les points faibles sont identifiés selon le point de vue de l'entreprise et des employés. On cerne aussi les aspects pouvant être améliorés.



[Pour de plus amples renseignements sur l'initiative *Changer les mentalités* et les programmes retenus, cliquez ici.](#)

Planification d'une stratégie en matière de santé mentale pour le Canada

Par la publication du document-cadre intitulé *Vers le rétablissement et le bien-être : Cadre pour une stratégie en matière de santé mentale au Canada* en décembre 2009, la Commission a formulé une vision basée sur sept grands objectifs favorisant la transformation des systèmes de santé mentale à la grandeur du pays.

On s'attarde maintenant à concevoir une stratégie nationale en matière de santé mentale qui reflétera la vision et les objectifs du document-cadre. Huit orientations stratégiques ont été relevées : les cinq premières comportent un plan pour transformer le système de santé mentale alors que les trois dernières sont plutôt axées sur l'acquisition des capacités nécessaires à cette transformation. Au cours de 2011, les priorités d'action seront établies pour chacune des orientations stratégiques :

Orientations stratégiques destinées à favoriser la transformation du système de santé mentale :

1. Augmenter la possibilité pour tous les résidents du Canada de jouir du meilleur état de santé mentale possible
2. Rechercher l'engagement actif des personnes atteintes de maladie mentale et leur famille à participer à la prise de décisions à tous les échelons
3. Améliorer les voies menant au rétablissement et au bien-être
4. Construire des collectivités accueillantes et des milieux favorables
5. Chercher à innover avec les Premières nations, les Inuits et les Métis pour faire évoluer le dossier de la santé mentale

Orientations stratégiques visant à faciliter la transformation du système de santé mentale :

1. Financer la transformation
2. Bâtir l'infrastructure
3. Mobiliser le leadership

Joignez-vous à la conversation durant la journée *Cause pour la cause* de Bell

La Commission de la santé mentale du Canada est fière de s'associer à la première journée *Cause pour la cause* de Bell. Le 9 février 2011, les Canadiens sont invités à briser le silence en envoyant un message texte ou en envoyant une photo de leur sourire qui sera publiée en ligne. La journée *Cause pour la cause* vise à attirer l'attention à l'échelle nationale sur des questions qui sont au cœur des préoccupations de la Commission, notamment la stigmatisation, les services communautaires et l'accès à ces derniers, ainsi que la recherche et la santé mentale en milieu de travail. Bell Canada a récemment annoncé qu'elle investirait 50 millions de dollars répartis sur cinq ans pour appuyer la recherche et les services en santé mentale au Canada. Il s'agit du plus important investissement dans un programme caritatif fait par une entreprise canadienne en faveur de la santé mentale. En outre, pour chaque

appel interurbain et message texte effectué par ses clients cette journée-là, Bell versera cinq cents qui serviront à financer et à soutenir des programmes en santé mentale de partout au pays. La Commission apprécie cette marque de soutien sans précédent et espère que la population sera plus à l'aise d'aborder les questions de santé mentale *tous les jours de l'année*.



Bell
Cause pour
la cause



[Pour de plus amples renseignements, et pour prendre part à la conversation durant la journée *Cause pour la cause* cliquez ici.](#)

La Commission parraine une conférence mondiale sur la santé mentale

Des représentants de la Commission ont pris part à la sixième conférence mondiale sur la promotion de la santé mentale et les troubles de comportement à Washington D.C., aux États-Unis, en novembre dernier. Ce séjour dans la capitale américaine a été l'occasion de présenter ce que la Commission a accompli au plan de la stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, de la santé mentale en milieu de travail et du projet Chez Soi sur la santé mentale et l'itinérance.

La présidente et directrice générale de la Commission, Louise Bradley, a donné le coup d'envoi à cette conférence. Le président du conseil d'administration de la Commission, Michael Kirby, a participé à la séance plénière intitulée *Influencing Policy and the Role of Advocacy* (influencer les politiques et le rôle des groupes de pression).

Alors qu'elle se trouvait à Washington, la Commission a été l'hôte d'une réception à l'intention des leaders en santé mentale dans les locaux de l'ambassade du Canada. L'ambassadeur du Canada, Gary Doer, a été l'invité spécial de cet événement.



Pour voir les photos de cet événement, [cliquez ici](#).



Michael Kirby, président du conseil d'administration de la Commission, Louise Bradley, présidente et directrice générale de la Commission, et Gary Doer, ambassadeur du Canada

La santé mentale sur les ondes

La Commission invitée à participer à une série spéciale sur la santé mentale de la CBC

À l'occasion de sa campagne *Live Right Now* faisant la promotion de la santé physique et mentale, l'émission radiophonique *The Current* du réseau CBC a diffusé en janvier dernier deux émissions spéciales sur la santé mentale. Ces deux émissions étaient animées par Steven Page, ancien leader du groupe The Barenaked Ladies, qui a déjà été atteint de dépression.

La première émission a diffusé une entrevue avec le docteur Simon Davidson, président du Comité consultatif sur les enfants et les adolescents de la Commission. Divers aspects importants relatifs à la santé mentale des enfants et des adolescents ont été abordés dont l'impact de la stigmatisation, les interventions précoces et la prévention ainsi que le manque de services. Celui-ci a aussi parlé du rapport Evergreen rédigé par le comité consultatif et du développement du Centre d'échange des connaissances de la Commission.

Les commentaires positifs reçus à la suite de cette émission ont incité le diffuseur à répéter l'opération. Les auditeurs ont ainsi été invités à commenter, au téléphone et en direct, la question



Louise Bradley, présidente et directrice générale de la Commission, en compagnie de professionnels de la santé mentale de l'hôpital Waterford, à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador. Le conseil d'administration de la Commission s'est réuni dans la capitale de la province l'automne dernier.



Steven page, musicien, Anna Maria Tremonti, animatrice au réseau CBC, et David Goldbloom, vice-président du conseil d'administration

suivante : Que signifie être atteint de maladie mentale au Canada en 2011? Le vice-président de la Commission, le docteur David Goldbloom, a répondu, avec Steven Page et l'animatrice de l'émission *The Current* Anna Maria Tremonti,

aux appels de personnes confrontées à des problèmes de santé mentale. En ondes durant plus de cinq heures, ils ont répondu à des appels en provenance de tous les fuseaux horaires au pays. Cinq versions différentes de l'émission ont donc été diffusées.



Pour écouter l'entrevue du docteur Simon Davidson et l'émission intégrale, [cliquez ici](#).



Pour écouter l'entrevue du docteur David Goldbloom et l'émission intégrale, [cliquez ici](#).

L'Association médicale canadienne sollicite votre opinion

L'Association médicale canadienne, qui représente 74 000 médecins de toutes les régions du Canada, croit qu'il est temps d'apporter des changements transformationnels à notre système de santé.

Le rapport traitant de politiques soumis par l'Association, qui s'intitule *La transformation des soins de santé au Canada : des changements réels, des soins durables*, a favorisé la création du schéma directeur précisant les composantes de cette transformation, y compris la nécessité de placer les patients au premier plan et de s'assurer que les Canadiens en aient pour leur argent.

L'Association a engagé un dialogue sur les soins de santé à l'échelle nationale. Elle sollicite votre opinion au sujet de son schéma directeur. Les commentaires reçus serviront à faire progresser le dossier de la transformation du système de santé en lien avec la volonté des Canadiens.



[Pour émettre un commentaire, cliquez ici.](#)

Dites-nous ce que vous pensez!

Remplissez notre sondage en ligne et courez la chance de gagner un certificat-cadeau de 100 \$ chez Amazon.

La Commission de la santé mentale du Canada s'applique, depuis 2007, à contribuer à la création d'un système de santé mentale canadien intégré qui réponde aux besoins de ses utilisateurs. Dans cette optique, nous avons demandé à une firme indépendante d'évaluer nos résultats et réalisations à ce jour. Plus précisément, nous évaluons les progrès réalisés dans les secteurs stratégiques importants, l'efficacité de nos programmes, les répercussions de nos travaux et d'autres aspects sur lesquels nous avons eu, ou pourrions avoir, une influence.

Pour y parvenir, nous sollicitons votre aide. Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour remplir un sondage anonyme en ligne d'une durée de quinze à trente minutes. En plus de nous aider à évaluer ce que nous faisons, vous pourriez gagner un certificat-cadeau de 100 \$ chez Amazon.ca.



[Sondage en ligne](#)

Lumière sur la stigmatisation associée à la santé mentale dans les salles d'urgence de la Colombie-Britannique

Après avoir travaillé des années dans les urgences des hôpitaux de la Colombie-Britannique, Cheryl Whittleton a compris qu'il fallait y réduire la stigmatisation pour que les patients ayant un problème de santé mentale soient mieux traités. L'initiative *Changer les mentalités* l'a mise en contact avec une régie régionale ontarienne qui venait de créer un programme de lutte contre la stigmatisation. Cheryl a invité une artiste courageuse de la Colombie-Britannique à parler de son expérience de vie. Ensemble, elles déblaient le terrain.



[Cliquez ici pour accéder à la version intégrale de l'article \(en anglais\).](#)



L'artiste britanno-colombienne Niki Hylins à la galerie d'art Penticton où elle a exposé avec ses étudiants, cet automne, une série d'autopourtraits. Photo : Colin Scott